



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 14 septembre 2020  
N° 157

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Les fédérations professionnelles du secteur du bâtiment et des travaux publics doivent formuler des propositions d'engagements pour assurer le succès de France Relance**



L'activité du BTP a subi une chute brutale d'activité, qui a pu atteindre jusqu'à 88% début avril 2020. Afin de protéger les entreprises et les emplois du secteur<sup>1</sup>, le Gouvernement a pris des mesures pour favoriser la reprise de l'activité dans le respect de protocoles sanitaires.

Le plan de relance présenté le 3 septembre dernier par le Gouvernement est doté de 100 milliards d'euros sur 2020-2022. France Relance permettra de soutenir l'activité et à la création d'emplois dans les plus brefs délais, tout en accélérant la transition écologique et en préparant la France de 2030.

Une part importante du plan de relance est consacrée à la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés pour réduire sensiblement les émissions de CO<sub>2</sub>, le bâtiment étant à l'origine d'un quart des émissions. Près de 10 milliards d'euros financés par l'Etat sont dédiés à cette priorité et viendront soutenir l'activité du secteur du BTP. Il s'agit notamment de la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'Etat dont les appels à projets ont été lancés le 7 septembre, des collectivités, des logements privés à travers le dispositif « MaPrimeRenov' », de la réhabilitation des logements sociaux et des locaux de TPE/PME.

À cela s'ajouteront les cofinancements publics ou privés, et les autres mesures de France Relance soutenant le secteur des travaux publics, comme le plan d'investissement du Ségur de la Santé, l'accélération de certains projets d'infrastructures ou

---

<sup>1</sup> Le secteur du BTP est composé de 578 000 entreprises réparties dans 91% des communes et employant plus d'un million de salariés

la mesure d'aide à la construction durable qui doit permettre de lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain tout en soutenant la construction afin de répondre aux besoins de logement des Français.

S'agissant de l'emploi et de la formation professionnelle, France Relance augmente massivement les moyens dédiés à la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi aux métiers de la transition écologique, dont la rénovation énergétique. France Relance mobilise parallèlement les moyens nécessaires pour préserver, transmettre et développer les compétences en matière de rénovation énergétique au sein des entreprises

A ce titre, le Haut-commissariat aux compétences a été mobilisé pour analyser les besoins en matière de parcours de formation aux métiers et aux gestes de rénovation énergétique. Ses conclusions, élaborés après des consultations, notamment auprès de la filière, et qui ont servi lors de l'élaboration de France Relance, seront rendues publiques dans les tout prochains jours.

Dans ce contexte **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, **Elisabeth Borne**, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, **Emmanuelle Wargon**, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, et **Alain Griset**, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises, ont tenu aujourd'hui une réunion de travail avec la Fédération française du bâtiment (FFB), la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB), la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) et la Chambre nationale des artisans des travaux publics (CNATP).

Pour assurer que les travaux de rénovation thermique soutenus par France Relance se déploient le plus efficacement possible, trois priorités ont été identifiées :

- Le recrutement, en particulier des jeunes et des apprentis, et la formation des jeunes, des demandeurs d'emploi et des salariés aux métiers de la rénovation énergétique.
- La responsabilité des acteurs du BTP pour que l'activité induite lors de la Relance conduise à la préservation et la création d'emplois locaux ainsi qu'à l'insertion dans l'emploi sur l'ensemble du territoire
- Le développement et la protection du label « Reconnu garant de l'environnement » (RGE), gage de réputation et de qualité des travaux de rénovation énergétique.

La réunion a permis de constater l'ambition et la mobilisation conjointe de l'Etat et de la filière pour assurer le succès de France Relance, en termes de création d'activité et d'emplois dans la rénovation et de réduction de l'empreinte carbone des bâtiments par la qualité des travaux menés.

Pour Bruno Le Maire : *« Avec France Relance, nous apportons un soutien à l'activité et à la création d'emplois dans les plus brefs délais, tout en accélérant la transition écologique. L'Etat investit massivement et sans attendre dans la rénovation énergétique des bâtiments, il soutient la formation et les embauches : il répond aux enjeux économiques, sociaux et écologiques du moment. Les engagements que les fédérations du BTP prendront d'ici mi-octobre seront la preuve de leur mobilisation pour le plein succès de la Relance. »*

Elisabeth Borne a déclaré : *« Avec l'ensemble des leviers mis à disposition, les entreprises disposent de tous les outils pour embaucher. Tous ensemble, nous devons pouvoir faire monter en puissance l'apprentissage et l'emploi des jeunes, pour œuvrer à l'insertion de tous. En matière de rénovation énergétique, nous avons besoin de l'engagement de toute la filière BTP et notamment des partenaires sociaux, pour créer de nouveaux blocs de compétences, faire évoluer l'offre de certification et renforcer l'offre de formation à destination des professionnels du secteur. »*

*« Nous savons que près de 5 millions de logements sont des passoires thermiques et nous avons désormais des moyens jamais égalés pour les résorber. Nous savons que bon nombre de bâtiments publics en sont aussi et nous allons enfin nous y attaquer. J'ai confiance dans la capacité des professionnels du bâtiment à saisir cette opportunité et à se mobiliser, pour des travaux en nombre et de qualité. Je suivrai avec attention le déploiement des réalisations sur le terrain. Nous travaillons ensemble pour réussir car c'est bon pour notre planète, bon pour le pouvoir d'achat et bon pour l'emploi. »* a déclaré Emmanuelle Wargon.

Pour Alain Griset : *« Le BTP est un secteur clé de l'économie, composé très majoritairement de très petites entreprises. Le soutien de l'Etat se traduit à la fois par des engagements financiers massifs, rapides et inédits mais également par un engagement à simplifier la vie des entreprises, en particulier les TPE et les PME, et ainsi contribuer à lever les principaux freins à la reprise de leur activité. Les acteurs du BTP, en responsabilité, ont pleinement leur rôle à jouer dans la réussite collective de la relance de notre économie ».*

**Les fédérations ont été invitées à formuler dans les prochains jours des propositions d'engagements, dont la mise en œuvre contribuera au succès de la relance. Un groupe de travail technique avec les trois ministères concernés et les fédérations va permettre de poursuivre les échanges pour parvenir d'ici mi-octobre à des engagements de la part des fédérations.**

### **Contacts presse :**

Cabinet de Bruno Le Maire      01 53 18 43 13 [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

Cabinet d'Elisabeth Borne      01 49 55 32 21 [sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr)

Cabinet d'Emmanuelle Wargon    01 40 81 81 23 [presse.wargon@ecologique-solidaire.gouv.fr](mailto:presse.wargon@ecologique-solidaire.gouv.fr)

Cabinet d'Alain Griset          01 53 18 46 41 [presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr)